

Communiqué

Pour diffusion immédiate

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2021

Une seule élue de plus qu'en 2019 au Québec

Québec, le 29 septembre 2021 – En tenant compte des 5 principaux partis (BQ, NPD, PCC, PLC et PV), les résultats à l'issue du scrutin du 20 septembre démontrent une très légère progression du nombre d'**élues québécoises** à la Chambre des communes (**2021 : 34,6 % | 2019 : 33,3 %**). Cette augmentation représente 1,3 point de pourcentage, correspondant à **une seule élue de plus**. À l'échelle **canadienne**, en tenant compte des mêmes partis, ce sont **5 femmes de plus** qu'en 2019 qui ont été élues, pour un **taux de 30,3 %**. C'est une augmentation de 1,5 point de pourcentage faisant passer le Canada du 60^e au 59^e rang mondial selon le palmarès de l'Union interparlementaire calculant le pourcentage de femmes dans les parlements nationaux.

« Cette progression est d'une grande lenteur. À ce rythme, avec une élection aux quatre ans, il faudrait 47 ans au Québec et 53 ans au Canada pour atteindre 50 % de femmes élues à la Chambre des communes. Et certainement plus sachant que la progression n'est pas linéaire et que des reculs sont possibles tant qu'il n'y a pas de législation », de relever Esther Lapointe, directrice générale du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

Rappelons qu'au scrutin de 2019, les 5 principaux partis politiques (BQ, NPD, PCC, PLC et PV) enregistraient au **Québec** une moyenne de 44,1 % de candidatures féminines alors que 33,3 % d'entre elles ont été élues, un écart de 10,8 points de pourcentage. En 2021, cet écart est de **6,4 points de pourcentage** avec un **taux de candidatures féminines de 41 % et de 34,6 % d'élues**. Une tendance au Québec et au Canada qui inquiète Esther Lapointe : « Pour les trois derniers scrutins, l'écart entre le taux de candidatures féminines et les élues est particulièrement élevé, ce qui laisse croire que les partis politiques recrutent davantage de femmes, mais leur laissent, en partie, des circonscriptions où elles n'ont pratiquement aucune chance de l'emporter ». Cette thèse est également soulevée par la politologue Melanee Thomas, professeure agrégée en science politique à l'Université de Calgary¹.

Candidatures féminines et élues au Québec de 2004 à 2021 (en incluant les 5 principaux partis)

	Candidatures féminines (n)	Candidatures féminines (%)	Élues (n)	Élues (%)	Variations (%)
2021	151	41,0 %	27	34,6 %	6,4 %
2019	172	44,1 %	26	33,3 %	10,8 %
2015	125	32,1 %	19	24,4 %	7,7 %
2011	112	30,0 %	28	37,3 %	-7,3 %
2008	108	29,1 %	21	28,4 %	0,7 %
2006	102	27,2 %	22	29,7 %	-2,5 %
2004	89	23,7 %	20	26,7 %	-3,0 %

Compilation spéciale, **GFPD**, 28 septembre 2021

Informations recueillies auprès de la Bibliothèque du Parlement

Note : Les chiffres reflètent la composition de la Chambre au lendemain de l'élection.

¹ Source : Louise Leduc, *Des vedettes féminines victorieuses, mais pas de parité en vue*, La Presse, 21 septembre 2021.

Candidatures féminines et élues au Canada de 2004 à 2021 (en incluant les 5 principaux partis)

	Candidatures féminines (n)	Candidatures féminines (%)	Élues (n)	Élues (%)	Variations (%)
2021	587	43,7 %	102	30,3 %	13,4 %
2019	597	41,8 %	97	28,8 %	13,0 %
2015	473	33,1 %	88	26,0 %	7,1 %
2011	405	31,1 %	76	24,7 %	6,4 %
2008	390	30,0 %	69	22,5 %	7,5 %
2006	320	24,5 %	64	20,8 %	3,7 %
2004	303	23,2 %	65	21,2 %	2,0 %

Compilation spéciale, **GFPD**, 28 septembre 2021

Informations recueillies auprès de la Bibliothèque du Parlement

Note : Les chiffres reflètent la composition de la Chambre au lendemain de l'élection.

Des questionnements...

De nombreuses études démontrent que l'électorat n'est pas sexiste; une candidate a autant de chance de se faire élire qu'un candidat². Comment alors expliquer cet écart si grand entre le taux de candidatures féminines et les élues au Québec et au Canada à la Chambre des communes? Comment expliquer que les efforts de la plupart des partis politiques à recruter des candidatures féminines ne se traduisent pas par une progression équivalente d'élues à la Chambre des communes? Et surtout, comment favoriser l'adéquation entre le taux de candidatures féminines et le nombre d'élues à la Chambre des communes?

Des hypothèses d'interprétation, des pistes de solution

Nous savons au départ que le recrutement et la sélection des candidatures féminines reposent sur les moyens mis de l'avant par les chefferies des partis politiques. Leurs représentant.e.s doivent, dès à présent, et en continu d'ici le prochain scrutin, **recruter des candidates**. Également, tous les partis politiques doivent atteindre entre **45 % et 55 % de candidatures féminines** et s'assurer que celles-ci soient présentes dans des **circonscriptions dites « gagnables »**. Ce sont les seules façons de retrouver **au moins 40 % de députées**. D'autre part, il est permis de croire que le **renouvellement des mandats**, scrutin après scrutin, des député.e.s sortant.e.s, ne favorise en rien les nouvelles candidatures et, par le fait même, la diversité.

Des mesures législatives pour accélérer l'histoire

« 101 ans après avoir obtenu le droit de vote au Canada, les femmes, qui forment aujourd'hui 50,3 % de la population canadienne, occupent seulement 30,3 % des sièges à la Chambre des communes, tous partis confondus. C'est pourquoi le **GFPD** réclame, depuis plusieurs années, au nom de la démocratie et de la justice sociale, des mesures législatives en faveur de la parité, et ce, tant à la Chambre des communes qu'à l'Assemblée nationale du Québec », de conclure Esther Lapointe.

Groupe Femmes Politique et Démocratie

www.gfpd.ca

-30-

Source : Nathalie Lavoie, analyste politique et affaires publiques, **GFPD**

Demande d'entrevue : Marie-Ève Charlebois, chargée de communications, **GFPD**
bureau 418 658-8810 poste 22 \ cellulaire 418 524-4648

² Source : Manon Tremblay, *100 questions sur les femmes et la politique*, Les Éditions du remue-ménage, Montréal, 2015, p. 62.

**Candidatures féminines et élues au Québec selon l'affiliation partisane des 5 principaux partis
Élections fédérales 2015 – Québec**

	Candidatures féminines (n)	Candidatures (féminines (%))	Élues (n)	Élues (%)	Variations (%)
Bloc Québécois	22	28,2 %	2	20,0 %	
Nouveau Parti Démocratique	37	47,4 %	7	43,8 %	
Parti conservateur du Canada	9	11,5 %	1	8,3 %	
Parti libéral du Canada	21	26,9 %	9	22,5 %	
Parti vert du Canada	36	46,2 %	0	0,0 %	
Total	125	32,1 %	19	24,4 %	7,7 %

Compilation spéciale, GPPD, 30 septembre 2015

Informations recueillies auprès de la Bibliothèque du Parlement

Note : Les chiffres reflètent la composition de la Chambre au lendemain de l'élection.

**Candidatures féminines et élues au Québec selon l'affiliation partisane des 5 principaux partis
Élections fédérales 2019 – Québec**

	Candidatures féminines (n)	Candidatures (féminines (%))	Élues (n)	Élues (%)	Variations (%)
Bloc Québécois	36	46,2 %	12	37,5 %	
Nouveau Parti Démocratique	39	50,0 %	0	0,0 %	
Parti conservateur du Canada	32	41,0 %	0	0,0 %	
Parti libéral du Canada	31	39,7 %	14	40,0 %	
Parti vert du Canada	34	43,6 %	0	0,0 %	
Total	172	44,1 %	26	33,3 %	10,8 %

Compilation spéciale, GPPD, 22 octobre 2019

Informations recueillies auprès de la Bibliothèque du Parlement

Note : Les chiffres reflètent la composition de la Chambre au lendemain de l'élection.

**Candidatures féminines et élues au Québec selon l'affiliation partisane des 5 principaux partis
Élections fédérales 2021 – Québec**

	Candidatures féminines (n)	Candidatures (féminines (%))	Élues (n)	Élues (%)	Variations (%)
Bloc Québécois	37	47,4 %	12	37,5 %	
Nouveau Parti Démocratique	38	48,7 %	0	0,0 %	
Parti conservateur du Canada	25	32,1 %	1	10,0 %	
Parti libéral du Canada	33	42,3 %	14	40,0 %	
Parti vert du Canada	18	32,1 %	0	0,0 %	
Total	151	41,0 %	27	34,6 %	6,4 %

Compilation spéciale, GPPD, 22 septembre 2021

Informations recueillies auprès de la Bibliothèque du Parlement

Note : Les chiffres reflètent la composition de la Chambre au lendemain de l'élection.